



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

La Ministre

Vos Réf. : v/lettre du 20-11-2007

Nos Réf. n° 045179

Paris, le 10 DEC. 2007

Monsieur le Secrétaire national,

Vous avez souhaité me faire part de vos inquiétudes quant à la loi relative aux libertés et aux responsabilités des universités.

J'ai entendu vos préoccupations ainsi que celles qui se sont exprimées au cours des dernières semaines.

Je voudrais vous rassurer sur les conditions d'application de la loi du 11 août 2007.

Il n'y aura pas de désengagement de l'Etat, mais au contraire un engagement historique officialisé le 26 novembre dernier par le Premier ministre auprès de la Conférence des Présidents d'Université : 15 milliards d'euros d'effort cumulé seront engagés pour l'université, d'ici 2012, ce qui signifie que le budget des universités va augmenter de 50% en 5 ans.

Il n'y aura pas de sélection à l'entrée à l'université : je prépare une circulaire qui paraîtra prochainement et qui encadrera la mise en place de l'orientation active. Cette circulaire rappellera que l'orientation active est un accompagnement et un conseil pour les lycéens qui choisissent l'université, en aucun cas un moyen de sélection. L'élève restera totalement libre de s'inscrire dans la filière et dans l'université de son choix.

Il n'y aura pas d'augmentation des frais d'inscription. Ils restent fixés par le ministre.

Par ailleurs j'ai souhaité, pour répondre, là encore, aux préoccupations des étudiants, qui souhaitent souvent des mesures concrètes et rapides, accélérer la mise en œuvre des chantiers sur lesquels nous travaillons et qui concernent particulièrement les étudiants.

./.

Monsieur Igor ZAMICHIEI
Secrétaire national de l'Union
des étudiants communistes
2, place du Colonel Fabien
75019 PARIS

Il s'agit d'abord des bourses étudiantes : dès janvier 2008, nous mettrons en œuvre une mesure qui était prévue pour septembre : c'est l'augmentation des bourses pour les 100 000 étudiants les plus défavorisés. Ces étudiants verront leurs bourses augmenter de 7,2% entre 2007 et 2008. C'est une mesure qui vise à aider plus les étudiants qui en ont le plus besoin.

Par ailleurs, nous avons décidé d'accélérer la mise en place du programme de lutte contre l'échec en premier cycle universitaire, pour la réussite en licence, qui commencera dès janvier 2008 avec le soutien des présidents d'université. Je présenterai aux partenaires sociaux très prochainement un document de travail sur ce chantier sur lequel nous avons déjà beaucoup travaillé ensemble et qui se traduira par un engagement pluriannuel.

Je souhaite désormais que dans toutes les universités, puisse être organisée la reprise des cours et un retour à la normale afin de ne pas mettre en danger la réussite des étudiants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire national, l'expression de ma meilleure considération.

Bien à vous,



Valérie PECRESSE